

**Droit de préemption urbain**

Vitrai-sous-Laigle




Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire  
Approbation : 26/09/2024

1:4893  
Cadastré DGFIP®/2024



Plan n°41 / 41

- Droit de préemption urbain
- Cadastré**
- Bâtiment en dur
- Bâtiment léger
- Parcelle



N°	Objet de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Commune	m²
17	Cheminement	Intercommunalité	Vitrai-sous-L'Aigle	217500
17	Cheminement	Intercommunalité	Saint-Ouen-sur-Ilton	217500